

Chargé de mission clauses sociales d'insertion

Direction Emploi, insertion, logement

Service : Partenariats et accompagnement vers l'emploi
Fiche de poste n° 2995

Caractéristiques du poste :

Conditions d'accès	
Métier : Chargé de mission clauses sociales d'insertion	
Filière(s) concernée(s) : administrative	Cadre d'emploi : A
Emploi repère : Développeur de projet Classification associée : Mission d'appui et de conseil, études, expertises, gestion de projets	Grade : Attaché, attaché principal
Encadrement : ☐ oui ☒ non Nombre de personnes à encadrer :	Encadrant de direction ☐ Encadrant de service ☐ Encadrant de proximité ☐
NBI : ☐ oui ☒ non (nombre points + rubrique)	Nombre de point :
Localisation administrative et géographique	
Adresse de la direction : 5 boulevard du Finistère - Cité administrative Ty Nay	
Lieu d'affectation de l'agent : Ty Nay Quimper	Résidence administrative du poste : Quimper

Descriptif du poste :

Au sein de la Direction de l'emploi, de l'Insertion et du Logement, le Service partenariats et accompagnement vers l'emploi (SPAVE) a pour mission le pilotage et le suivi de l'offre de l'insertion dans un objectif de retour à l'emploi des allocataires du RSA. Il participe ainsi activement à la mise œuvre du plan d'action RSA qui fixe les grands axes de la politique d'insertion du Département et s'appuie plus spécifiquement sur les structures d'insertion du territoire.

Le chargé de mission clauses sociales d'insertion a pour mission de promouvoir, d'animer, de suivre et d'évaluer la mise en œuvre des clauses d'insertion sociale dans les marchés publics et privés mis en œuvre sur le Pays de Cornouaille et le Pays du Centre Ouest Bretagne dans toute leur partie opérationnelle.

Il traitera, en priorité, les marchés du Département ainsi que les marchés « conditionnés » sur le territoire déterminé : le Pays de Cornouaille et le Pays du Centre Ouest Bretagne.

Par ailleurs, la mission intègre une dimension évaluative consistant à apprécier le dispositif de facilitation, tel que mis en place dans le Finistère, à mesurer le niveau de service adapté pour garantir l'efficacité du dispositif et à proposer une organisation du dispositif répondant au mieux aux enjeux du plan RSA.

Fonction du supérieur hiérarchique :

Mise à jour le :

version juillet 2026

Missions :	Activités :
Conseiller, les maitres d’ouvrage et développer l’activité à l’ensemble des secteurs d’activité relevant de la commande publique	- Identifier les marchés pouvant intégrer des clauses sociales - Définir la hauteur des engagements demandés aux entreprises - Estimer la faisabilité de la clause sociale dans un marché public et calculer le nombre d’heures d’insertion - Assister ponctuellement et si besoin les maitres d’ouvrage dans la rédaction des appels d'offres
Assurer la gestion administrative et l’évaluation du dispositif	- Enregistrer au fil de l’eau les opérations et les marchés de son territoire d’intervention dans le logiciel UP CLAUSES - Enregistrer au fil de l’eau les informations sur les entreprises adjudicatrices, les participants, les contrats de travaux, les heures d’insertion dans les opérations et les marchés - Assurer la mise en œuvre et le suivi des marchés concernés - Rendre compte de la réalisation des heures en s’appuyant sur le tableau d’état d’avancement des marchés - Formaliser un constat d’heures si besoin et sur demande argumentée du MO - Réaliser un bilan annuel du dispositif des clauses sociales en portant une attention spécifique aux participants ARSA - Assurer l’animation du dispositif par l’organisation d’instances de suivi techniques avec les partenaires de l’insertion - Anticiper et compléter au fil de l’eau les éléments liés à la mutualisation des heures
Informier et accompagner les entreprises pour le compte du maître d’ouvrage	- Présenter les modalités de mise en œuvre des actions d'insertion en amont de la mise en œuvre de la prestation - Mettre en relation les entreprises avec les partenaires de l’insertion et de l’emploi et faire le lien avec l’opérateur retenu par l’entreprise - Vérifier l’éligibilité des candidats - Assurer une veille sur les publics bénéficiaires de la clause - Suivre en continu l'exécution des engagements des entreprises (quantitatifs et qualitatifs) - Savoir réaliser les ajustements nécessaires à l'atteinte des objectifs
Participer à l'animation du partenariat territorial pour la réalisation des actions d'insertion	- Participer à l'animation du réseau départemental et régional des facilitateurs des Clauses Sociales (accompagner le processus d'harmonisation des pratiques et des procédures de gestion des clauses ...) - Coordonner le suivi de certaines opérations communes à plusieurs territoires et les transmettre aux donneurs d'ordres communs - Développer le réseau et les partenariats avec les différents acteurs de l’insertion intervenant sur le territoire d’intervention

Fonction du supérieur hiérarchique :

Mise à jour le :

version juillet 2026

Promotion des clauses sociales	- Participer aux actions liées aux clauses sociales (journée thématique, forum emploi, colloque, action de communication, ...) - Animer des réunions de présentation du fonctionnement des clauses sociales du Département à destination d'élus, de services marchés ou de services techniques afin d'élargir le nombre de donneurs d'ordre ou le type de procédures à mobiliser - Participer aux manifestations afin de présenter la plus-value des clauses sociales portées par le Département - Communiquer sur les opérations porteuses de clauses sociales d'insertion
Contribuer à l'évaluation en continu du dispositif de facilitation des clauses d'insertion mis en œuvre dans le Finistère	- Analyser, au regard des objectifs du Département, les résultats et impacts du dispositif tel qu'il est mis en œuvre sur le territoire - Evaluer la performance : mesurer l'efficacité de la clause dans le Finistère et notamment eu égard aux résultats obtenus pour le public allocataire du RSA - Evaluer l'efficacité et l'efficience de l'organisation mise en place - Evaluer la place du Département dans ce dispositif au regard du cadre législatif et réglementaire et des engagements politiques de la collectivité

Santé sécurité au travail

Chaque agent doit prendre soin de sa santé et veiller à sa sécurité et celle des autres personnes présentes sur le lieu de travail. Il doit respecter les instructions et consignes fixées par son responsable.

Compétences :

		Niveau requis à la prise de poste*	Niveau attendu*
Savoir faire (compétences métier)	Compétence en méthodologie de suivi-évaluation de dispositif (gestion du temps et phases de l'évaluation, analyse, formalisation de propositions)	Niveau : 3	Niveau : 4
	Compétences administrative et rédactionnelles : capacité à analyser, rédiger, sécuriser une procédure administrative	Niveau : 3	Niveau : 4
	Compétence en animation et développement de projet	Niveau : 3	Niveau : 4
	Maîtrise des outils de bureautique et des logiciels métiers de gestion des clauses sociales (UP VISION)	Niveau : 3	Niveau : 4
Savoir (connaissances métier)	Connaissance de la réglementation générale en matière de marchés publics pour la mise en œuvre des clauses sociales	Niveau : 3	Niveau : 4
	Connaissance des publics en insertion, des dispositifs d'insertion et de l'offre existante en matière de formation professionnelle	Niveau : 3	Niveau : 4

Fonction du supérieur hiérarchique :

Mise à jour le :

version juillet 2026

	Connaissances des entreprises et du tissu économique locale	Niveau : 2	Niveau : 3
	Connaissance des politiques publiques et des compétences propres aux différentes collectivités territoriales	Niveau : 2	Niveau : 3

Savoir être (compétences comportementales)	Qualités relationnelles, sens du travail en équipe	Niveau : 3	Niveau : 4
	Rigueur et capacités d'organisation	Niveau : 3	Niveau : 4
	Réactivité	Niveau : 2	Niveau : 3
	Discrétion	Niveau : 2	Niveau : 3

Niveau 1 Notions/Débutant	Niveau 2 Travail en semi autonomie/Qualifié	Niveau 3 Maîtrise	Niveau 4 Expertise
-------------------------------------	---	-----------------------------	------------------------------

Conditions d'exercice :

Moyens mis à disposition : (préciser les spécificités liées au poste)	Equipement informatique, ordinateur, double écran, imprimante, photocopieur, téléphone, téléphone portable, accès aux véhicules de service
Exigences du poste :	Temps plein, permis B, déplacements locaux et régionaux
Environnement lié au poste de travail	bureau partagé
Télétravail	☒ oui selon les nécessités de service ☐ non
<u>Pour rappel :</u> - La fiche de poste est susceptible d'évoluer - Tout agent est soumis à des droits et obligations (sens du service public, esprit d'équipe, professionnalisme, capacité d'adaptation, devoir de réserve)	

Fonction du supérieur hiérarchique :

Mise à jour le :

version juillet 2026